

Parc national de la Réunion

Orientation 03: Mieux connaître et conserver les espèces, les habitats et les fonctionnalités écologiques

[...]

• Mesure III.4 – Participer à la sauvegarde de la faune menacée

Pour protéger certaines espèces animales particulièrement menacées présentes en coeur de parc, il est nécessaire de conduire des actions également dans l'aire d'adhésion, voire au-delà :

- en luttant contre les espèces exotiques prédatrices des oiseaux endémiques,
- en gérant efficacement les déchets, qui favorisent ces espèces exotiques,
- en luttant contre la pollution lumineuse, facteur d'échouage des Pétrels.

Rôle des communes

- Participer à la sensibilisation des acteurs.
- Améliorer l'aménagement des sites fréquentés relevant de la compétence communale (poubelles hermétiques, toilettes publiques...).
- Lutter contre les animaux nuisibles et/ou divagants (rats, chats).
- Participer activement à des manifestations du type « Nuits sans lumière » et engager une réflexion partenariale sur l'adaptation de l'éclairage urbain.
- Prendre en compte la problématique de la pollution lumineuse dès la définition des projets d'aménagement (routes, stades...).
- Initier des opérations d'effacement de certains ouvrages (lignes électrique aériennes), en fonction de l'appréciation des impacts.

Rôle de l'établissement public du parc national

- Soutenir la sensibilisation, l'information et la formation des acteurs afin de réduire l'impact des opérations de dératisation, démoustication ou désherbage ou de certains travaux sur l'avifaune (notamment papangue) et sur l'entomofaune.
- Sensibiliser les élus, les acteurs et la population aux conséquences de la pollution lumineuse.
- Encourager, coordonner et accompagner les manifestations du type « Nuits sans lumière » et accompagner les actions visant à adapter l'éclairage urbain (orientation, couleur, périodes, etc.), dont l'éclairage des stades.
- Encourager et participer aux actions visant à mieux connaître l'impact de la pollution lumineuse sur certaines espèces (chiroptères, insectes...) et à définir des mesures de protection.

Autres acteurs opérationnels

- DEAL, ONF, ONCFS
- ADEME, ARER, EDF
- Département
- CCEE, chambre d'agriculture
- SEOR, scientifiques
- Associations, socio-professionnels, ligues sportives

Parc national de la Réunion

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-11 13:42